

**COMPTE-RENDU DETAILLE**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017**

Nombre de membres en exercice : 15  
 Présents et représentés : 12  
 Compte rendu affiché le 04/04/2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-huit mars, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 21/03/2017, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS, adjoints, Philip FUHRMANN, Sandrine BAUDET, Daniel FOËX, Philippe SAUTIER, Elodie BUSSAT, Matthias BLANDIN, Jean-Romain BRIQUE, conseillers.

**Absentes** : Carole CONS, Cécile DUPARC et Tanaïs DE SURMONT.

A été nommé secrétaire : David MERY

Le compte-rendu du 28/02/2017 est approuvé à l'unanimité.

**1. Intercommunalité :**

Micro crèche de Savigny : La structure « Les Oursons » a ouvert ses portes le 27 mars dernier.

**2. Budget : Vote des comptes de gestion et administratif et du budget primitif**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs et comptes de gestion du budget général. A l'unanimité, après la sortie de M. le Maire pour le vote du compte administratif, et après en avoir délibéré, les comptes administratifs et de gestion et les affectations sont arrêtés comme suit :

<b>Budget général</b>	
<b>Section d'investissement</b>	
Total des recettes 2016	421 651,97 €
Total des dépenses 2016	338 112,12 €
Résultat de l'exercice 2016	83 539,85 €
Résultat antérieur 2015	-123 585,41€
<b>Résultat de clôture</b>	<b>0 €</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	
Total des recettes 2016	959 817,66 €
Total des dépenses 2016	727 838,39€
Résultat de l'exercice 2016	268 156,65 €
Résultat antérieur 2015	139 802,65 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>331 736,36 €</b>

Affectation des résultats de la section de fonctionnement dans le budget primitif 2017 de la commune :

Section de fonctionnement : 002 : 331 736,36 €

Section d'investissement : 1068 : 40 045,66 €

Section d'investissement : 001 : - 40 045,56 €

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017 de la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le budget primitif est arrêté comme suit :

<b>Budget général</b>	
<b>Section d'investissement</b>	
Total des recettes	981 665,56 €
Total des dépenses	981 665,56 €
<b>Section de fonctionnement</b>	
Total des recettes	1 147 200,36 €
Total des dépenses	1 147 200,36 €

M. le Maire explique que la participation communale allouée à la MJC du Vuache s'élève à 9 079 € pour l'année 2017.

**Subventions :** attributions, à l'unanimité, aux associations suivantes :

- Centre Léon Bérard : 150 €
- Bibliothèque de Vers : 150 €
- Handisport : 150 €
- Prioriterre : 70 €
- AFCT 74 (Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-Lésés) : 150 €
- Animaux secours : 765 €

### **3. Vote des taxes communales :**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,69 %
- Taxe foncière bâti : 8,93 %
- Taxe foncière non-bâti : 44,02 %

### **4. Révision PLU :**

La procédure suit son cours, avec notamment la rédaction du document final par le cabinet PLURIS.

### **5. Urbanisme :**

Service instructeur CCG : M. le Maire rappelle la délibération du 9 décembre 2014 approuvant la convention de mise à disposition d'un service instructeur commun avec la Communauté de Communes du Genevois. Il explique que le Maire peut autoriser, par arrêté, la délégation de signature aux agents chargés du service mutualisé dans le cadre de l'instruction des dossiers. Dans le souci d'une bonne administration locale, il conviendrait que ces agents puissent notamment signer les courriers relatifs aux consultations des personnes publiques, services ou commissions intéressées. Il convient, en conséquence, d'approuver l'avenant n°1 à la convention initiale. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise M. le Maire ou son représentant à le signer.

#### Certificats d'urbanisme :

- Serge BOSSAY : parcelle – B 1409 – projet n°1 construction de 2 maisons individuelles – avis favorable
- Serge BOSSAY : parcelle – B 1409 – projet n° 2 construction de 3 maisons individuelles – avis défavorable – une parcelle se situant en zone agricole.
- Katia DONZE : parcelle B 1821 – vente d'un appartement - Route de Novéry.

#### Déclarations préalables :

Pierre EVRAD: B 1377 – Lotissement sur les Mules - construction d'un abri ouvert – avis favorable à la majorité.

Philippe VINCENT : B 1497-1804 – Route du Champ à la Moine – pose d'une clôture - avis favorable avec un retrait du domaine public de 1,20 m suite à une visite sur place de la commission.

#### Permis de construire :

David JOUHANNEAU : B 939-940 – Route de Chez Cotin - rénovation d'une ancienne ferme – avis favorable

### **6. Environnement :**

Journée Nettoyage de Printemps : elle s'est déroulée le samedi 25 mars 2017. La commission a fait un constat positif de cette matinée avec chaque année de moins en moins de déchets sur les chemins et bords de route.

Chasse aux œufs de Pâques : elle aura lieu le 22 avril prochain de 15h à 17h sur le Mont.

Charte Nature en Ville : Mme Virginie BOUVARD présente à l'assemblée la charte de la nature en ville de la Communauté de Communes du Genevois. Elle précise notamment que cette action vise à améliorer la biodiversité dans la gestion des espaces publics communaux en développant une nouvelle approche de l'aménagement et de la gestion de ces espaces. La commune qui souhaite s'engager dans la préservation de la biodiversité sur son territoire a le choix entre 3 niveaux d'engagements. La commission environnement a déterminé le niveau 2 pour la Commune de Jonzier-Epagny, se fixant ainsi les objectifs suivants :

- Supprimer totalement les pesticides sur tous les espaces publics

- Faire un inventaire des éléments de biodiversité à valoriser
- Transformer le gazon en prairie
- Préserver autant que possible des arbres remarquables
- Protéger, restaurer ou créer des corridors écologiques
- Mettre en place une concertation des acteurs (élus, techniciens, agents) sur la conception et l'entretien des nouveaux aménagements

L'assemblée, à l'unanimité, approuve à la majorité et une voix contre, le choix n°2 de la Charte « Nature en Ville » proposée par la CCG.

Projets en cours : réaménagements paysagers du rond-point et du terrain situé sous le stade de foot.

#### **7. Scolaire :**

Logiciel cantine-garderie : la proposition proposée par la société Berger-Levrault a été approuvée pour une mise en service dès septembre 2017.

Effectifs rentrée 2017: ils sont en légère hausse notamment sur l'école maternelle avec 109 élèves à Savigny contre 96 à l'école élémentaire de Jonzier-Epagny.

#### **8. Finances :**

Demande de subvention : Dans le cadre de l'agrandissement de la cantine de Jonzier-Epagny, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une aide financière d'un montant de 9 442 € au auprès de la Région et au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

#### **9. Indemnités des Maire et Adjointes**

M. le Maire explique qu'il convient de procéder à une revalorisation de l'indice relatif aux indemnités du Maire et des adjoints suite à une modification nationale. Il précise que cette augmentation correspond à moins de 1 € brut /mois. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette proposition.

#### **10. Social :**

Centre de Loisirs : Le bilan du centre aéré de Jonzier sur l'année écoulée est mitigé avec de moins en moins de participants. Par conséquent, la MJC du Vuache ne souhaite pas reconduire ce centre sur la commune mais augmentera les effectifs sur Vulbens afin d'accueillir les familles intéressées. Un stage de foot est cependant à l'étude pour cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,  
M. MERMIN**